

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
 Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames 30
 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

26 Janvier 1884.

Chronique générale.

L'UNION RÉPUBLICAINE.

En prenant possession du fauteuil de la présidence de l'Union républicaine, M. Rouvier a prononcé un discours qui débute par un appel à l'union de tous les républicains et qui formule un programme sensiblement différent de celui dont nous avons trouvé l'expression dans le récent discours de M. Roger.

D'après M. Rouvier, « il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour nier les progrès réalisés depuis qu'une majorité républicaine a la charge et la responsabilité du gouvernement ».

Nous autres, pauvres aveugles, nous avons quelque peine à apercevoir ces merveilleux progrès.

« Peut-on contester, s'écrie M. Rouvier, que le pays soit en pleine possession de la liberté? Il faudrait, en effet, être doué d'une forte dose d'audace pour nier que les libertés les plus sacrées, celles des consciences et des pères de famille, sont l'objet des plus tendres sollicitudes de l'opportunisme.

Mais si l'Union républicaine est « profondément respectueuse des libertés populaires », elle n'est « pas moins pénétrée des nécessités du gouvernement », « au premier rang » desquels « se place la stabilité ». Elle veut que « les gouvernements durent » ; « aussi le ministre peut-il compter sur le concours de l'Union républicaine quand il saisira la Chambre du projet de révision constitutionnelle annoncé comme prochaine par M. Jules Ferry. »

**

LA GAUCHE RADICALE.

A l'encontre de l'Union républicaine, la gauche radicale désire une « révision suffi-

samment étendue », et se flatte de l'obtenir « par l'application des formes constitutionnelles et par l'entente de tous les républicains des deux Chambres.

Cette prétention paraîtra quelque peu exorbitante, étant donné que des républicains veulent une révision très-limitée, d'autres une révision suffisamment étendue, d'autres encore une révision intégrale, et qu'au Sénat, une multitude de sénateurs n'en veulent pas du tout.

Voici le programme adopté dans cette enceinte comme conséquence des engagements électoraux de 1884 :

Révision de la Constitution. — Séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Magistrature élective. — Politique extérieure réglée par le Parlement. — Décentralisation administrative. — Instruction obligatoire. — Suppression du volontariat d'un an. — Réforme de l'impôt. — Réforme de la procédure et réduction des frais de justice. — Réformes sociales pour la juste rémunération du travail et l'accroissement du bien-être collectif.

M. Rouvier a insisté sur la réduction du service à trois ans et « l'égalité de tous les citoyens devant la loi du recrutement ». On sait ce que cette formule signifie dans la bouche des ennemis du clergé catholique.

Comme on le pense bien, M. Rouvier n'a pas manqué de parler du budget. A l'en croire, la discussion du budget, si étendue, si complète cette année (III), a mis en lumière que la situation des finances publiques, si elle exige certains ménagements, n'a rien d'inquiétant ». Au contraire!

Il va sans dire que l'Union républicaine se préoccupe des moyens propres à améliorer la situation des populations ouvrières. « C'est en donnant une place de plus en plus large dans ses travaux à l'étude de ces moyens » qu'elle entend « répondre à la confiance du suffrage universel ». M. Rouvier lui a fort opportunément rappelé que la présente législature touchait à sa fin. Cette considération a dû faire une sérieuse impression sur l'esprit d'un groupe qui a failli à toutes ses promesses électorales.

AU PALAIS-BOURBON.

La Chambre a continué la discussion de l'interpellation Langlois sur la question sociale.

M. Brousse, au milieu de l'inattention générale, accuse M. Langlois d'avoir déplacé la question. Il ajoute que le Parlement n'en finit pas avec le projet sur les syndicats professionnels.

Tout à coup, M. Ferry quitte la salle des séances et les bancs se vident.

Le bruit a couru qu'il avait été mandé en toute hâte à l'Elysée. Il conviendrait peut-être de rapprocher ce bruit d'une nouvelle publiée par quelques journaux au sujet d'une nouvelle attaque de M. Jules Grévy.

**

A LA PORTE, LE WALDECK-ROUSSEAU !

Si l'on s'en rapporte au gros bon sens qui court les rues, un ministre doit être un homme d'une certaine capacité, d'une certaine prudence et ne proposant des innovations qu'après en avoir calculé la portée au moins approximativement.

Nous avons le regret de constater que le chef d'un des plus importants de nos ministères semble voltiger au milieu des mesures administratives comme un oiseau entré par mégarde dans une chambre remplie d'objets fragiles.

Il se heurte maladroitement à toutes choses et brise tout ce qu'il touche.

Ce jeune homme d'Etat ne sait rien et ne se donne pas la peine de demander des avis. — Nous ne voulons pas dire qu'il ne consulte point ses collègues, qui sont aussi étourdis que lui. — Et il porte à la tribune des propositions qui mettent toutes les cervelles à l'envers.

Les sergents de ville de Paris avaient droit à une retraite médiocre au bout d'un temps de service à peu près raisonnable.

Ces agents font un métier très-dur que personne n'aurait eu l'idée de comparer au métier des employés des ministères, lesquels n'ont qu'à user leurs culottes sur les fau-

teuils de cuir pendant cinq ou six heures de jour.

M. Waldeck-Rousseau imagine de reculer la retraite des sergents de ville si loin que les fatigues du service de nuit ne leur permettront certainement pas d'y arriver.

Voilà les sergents de ville qui songent à se mettre en grève.

C'est bien naturel!

Le préfet de police de monter sur ses grands chevaux et de menacer ces pauvres gens si mal payés et pourtant si dévoués.

Mais les habitants s'inquiètent; la capitale va devenir la proie des malfaiteurs nocturnes; et les journaux de toute nuance s'indignent et les membres du Parlement semblent s'émouvoir.

Alors, cet étourdi de ministre songe à retirer ce qu'il y a d'imprudent dans sa proposition; du moins le *Siècle* s'en porte garant.

Nous aimons à croire que telle sera la solution d'une crise aussi déplorable.

Mais, étant donné que toutes les propositions imaginées par M. Waldeck-Rousseau sont aussi... niaises que celle-là, ne serait-il pas plus simple de donner à un autre le portefeuille que ce monsieur tient si mal?

**

Le braves chiffonniers ne pensent nullement, dit un journal parisien, à faire une émeute, loin de là; mais, comme le disait l'un d'eux en montrant ses enfants qui pleuraient :

« Ma famille meurt de faim; il faut donc que je vole pour la nourrir? J'ai versé mon sang en 1870; je suis honnête et on ne me reconnaît pas le droit de vivre. Je n'ai pas élevé mes *petits* pour les voir *crever* faute de pain! »

**

On parle du prochain départ du général de Galliffet pour l'Algérie, où il ira prendre le commandement du 49^e corps d'armée, dans le cas où le général Saussier deviendrait gouverneur de Paris.

Il est question d'une entrevue du minis-

33 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Dans la journée, il eut soin d'annoncer à plusieurs personnes, devant sa femme, qu'il partirait le lendemain matin. Elle ne parut pas entendre.

Il dut enfin en arriver à une décision nette et pria positivement Lucienne de faire préparer ses bagages. Elle sonna aussitôt sa femme de chambre et dit à Raoul :

— Demain ou dans un mois, quand et comme vous voudrez.

Elle s'attendait à le voir de mauvaise humeur. Mais il ne parut que triste.

Le retour de toute la famille Mauvoisin à Paris ne tarda pas.

Lucienne reprit sa vie habituelle. Seulement elle y ajouta une véritable torture. Raoul sortait beaucoup, tardait quelquefois le soir, et paraissait toujours triste et comme absorbé.

Toutes les suppositions passaient dans l'esprit de Lucienne, et, sans la sérieuse honnêteté de son mari, tous les effrois auraient passé dans son cœur.

En outre, elle ne pouvait pas s'épancher avec la seule personne capable de la soutenir et de lui donner des conseils. M^{me} de Rochefeuille, se trouvant bien de leur séjour à la campagne, comptait le prolonger jusqu'au milieu de l'automne.

Lucienne ne pouvait songer à se rendre secrètement à Nanterre. M^{lle} Fanny visitait toujours Lozars comme elle l'avait promis, mais d'une manière rop irrégulière pour que Lucienne réussît à la rencontrer près de lui. Écrire pour demander rendez-vous aurait pu paraître un peu familier. Cependant, M^{lle} Fanny était si bonne! Mais Lucienne n'osait prendre ce parti. Elle craignait de ne pas être libre elle-même dans le moment convenu. Il ne restait à la pauvre jeune femme que Celui qui n'abandonne pas l'âme blessée, mais, au contraire, lui fait mesurer à la proportion de l'épreuve les douceurs de son intimité.

Comme tous ceux qui savent qu'un tel ami est à jamais fidèle, Lucienne pria et attendit.

Le mois de septembre commençait. Les jours étaient déjà beaucoup plus courts sans avoir encore rien perdu de leur chaleur et de leur sérénité. On pouvait donc concilier facilement les charmes de la campagne avec les conditions voulues pour de brillantes réceptions.

Tel fut, du moins, l'avis de M. et de M^{me} Philippe Gérard qui continuaient à porter le surnom de Mescovites.

Ils avaient acquis, à trois lieues de Paris, une magnifique propriété et s'y étaient installés dès le printemps.

Comme pour protester contre les paroles de Raoul qui les plaisantait souvent sur leurs prétendues relations avec tous les ours de Volvoo, ils exerçaient, dans leur belle demeure, la plus large hospitalité. Mais les réunions intimes, si multipliées qu'on les suppose, ne laissent pas le moyen d'établir certaines richesses, certaines splendeurs, poudre dorée qu'on jette volontiers même dans les yeux de ses amis. Une somptueuse réception fut donc annoncée dans le château des Mescovites. Tous les Mauvoisin s'y trouvèrent conviés des premiers.

Un dîner de quarante couverts, suivi d'une soirée musicale, était offert aux privilégiés. Le grand nombre des invités devaient profiter seulement de la seconde partie de ce programme.

Presque tous les convives se trouvaient déjà dans le salon, lorsque Raoul et Lucienne parurent.

Lucienne, dont l'esprit n'était guère disposé à une fête, avait pourtant donné à sa toilette le soin nécessaire. Elle portait une longue robe de satin blanc, garnie de vieux points de Venise. Un bandeau d'or ciselé retenait ses épais cheveux bruns, et des rubans d'or et de diamants entouraient son cou et ses bras.

Rien ne pouvait mieux s'harmoniser avec son genre de beauté que cette parure d'une simplicité

antique, d'un goût magistral.

Lorsqu'elle entra dans le grand salon, sous les feux resplendissants des lustres, il y eut une sorte d'étonnement. On se parla à voix basse.

M^{me} de Charolles n'avait pas lieu de songer à une comparaison. Elle était pourtant appelée à occuper une des places d'honneur dans cette réunion. Elle devait, à la fin du concert, faire la partie de soprano dans le trio de la *Dame Blanche*.

Aucun incident ne vint marquer le cours du dîner. Les cinq parties du monde avaient été requises pour offrir aux convives des mets qui auraient pu déflorer la science du sénat de Vitellius. Ces mets exotiques valaient-ils mieux que les simples produits de notre sol?

A cette question, ce n'est pas le bon sens qui peut répondre. La curiosité, l'usage et le luxe parlent plus haut que lui. Ce qui est inconnu garde toujours un attrait. Certains thés rejetés en Chine font les délices des Parisiens, et, dernièrement, de pauvres fleurs d'aubépine, recueillies autour de jeunes plantes qu'elles avaient seulement mission d'envelopper, ont paru aux Américains une des merveilles de l'horticulture française.

Le dîner se prolongea.

Lorsque les convives quittèrent la salle à manger, ils trouvèrent dans le salon une vingtaine des personnes qui devaient assister à la soirée.

Parmi elles, on aurait pu remarquer un homme

tre de la guerre et du général de Galliffet à ce sujet.

Peut-être, si le général de Galliffet s'en allait en Afrique, nommerait-on un nouveau gouverneur civil; peut-être — il en a été question déjà — serait-il, au contraire, nommé lui-même gouverneur de l'Algérie.

AU TONKIN. — Le ministre de la marine a reçu de l'amiral Courbet des télégrammes donnant des nouvelles du Tonkin jusqu'à la date du 49.

Le blocus du Tonkin continue. Le colonel Belin, du 1^{er} régiment de marche, a fait une reconnaissance dans la direction de Bac-Ninh, qu'il a trouvé fortement occupé. Le pays est tranquille autour de Son-Tay.

Le vice-roi du Yunnan a été tué à Son-Tay à la tête de ses troupes qui ont subi de grandes pertes.

Le Times publie une dépêche de Hai-Phong, 22 janvier, portant que l'attaque de Bac-Ninh paraît être ajournée jusqu'au milieu de février.

Une autre dépêche de Hong-Kong, 25 janvier, dit qu'une grande inquiétude règne à Hoi-Hoon (Ile d'Hainan). Des placards incendiaires ont été affichés sur les murs excitant les habitants contre les étrangers. Un de ces derniers, attaqué par la foule, a dû chercher un refuge dans le consulat anglais.

Le correspondant viennois du Standard a télégraphié :

« Le vice-roi de Canton a reçu du gouvernement de Pékin l'ordre de recueillir et de désarmer les troupes irrégulières chinoises qui passeraient la frontière après la prise de Bac-Ninh par les Français. »

LA RÉALITÉ.

Dans son discours sur le budget extraordinaire, M. de Freycinet, qui aspire à reprendre la direction des affaires, a essayé de faire croire au pays que l'exécution de son plan gigantesque amènerait l'âge d'or et de la prospérité sans mélange. Mais M. Pouyer-Quertier a soufflé brutalement sur ce rêve et, à la place d'un conte de Mille et une nuits, il a fait paraître la réalité.

La réalité, la voici. La France est présentement le pays du monde où les charges publiques sont le plus considérables; elles dépassent celles qu'ont à supporter les nations du même rang, dans une proportion énorme.

Le budget ordinaire, qui était en 1869 de 4,620 millions, s'élève maintenant à plus de 3 milliards.

Le budget extraordinaire, qui était en 1869 de 400 millions, s'élève maintenant à 300 millions.

de petite taille et de physionomie peu sympathique, bien que d'aspect assez distingué. Il se tenait effacé dans un angle du salon et il ne disait rien à personne. L'indifférence ou tout au moins l'incertitude avec laquelle les regards se portaient vers lui, montrait que cet homme n'était pas connu de ceux qui l'entouraient. Ce fut seulement lorsque les convives revinrent au salon, qu'il reçut quelques paroles gracieuses de M. et de M^{me} Gérard à qui il offrit ses hommages.

Seul, le baron de Charolles lui serra la main et s'assit près de lui. Ils causèrent assez froidement, mais de cette manière suivie qui indique évidemment des relations précédentes.

Bientôt, chaque instant vit s'augmenter le nombre des invités. Beaucoup venaient de loin chercher le plaisir qui leur était offert. Les groupes se formaient, l'animation se répandait de plus en plus. On préférait par de joyeuses causeries aux harmonies promises, tandis que les fenêtres ouvertes laissaient entrer une brise légère et le parfum des fleurs que la nuit courbait dans les bosquets voisins.

Lucienne trouvait Raoul pâle et fatigué. Il semblait, d'ailleurs, qu'au lieu de s'améliorer, la santé du jeune homme s'altérât davantage depuis son séjour au Croisic. Lucienne le regardait lorsqu'il tourna la tête vers l'angle dans lequel M. de Charolles était assis. Il aperçut l'étranger. Lucienne

Le budget des départements et des communes, qui était en 1869 de 270 millions, s'élève maintenant à 456 millions.

Les contribuables français paient aujourd'hui l'énorme somme de quatre milliards trois cent trente millions, c'est-à-dire qu'une famille de cinq personnes est obligée de verser sous diverses formes, à l'Etat, au département et à la commune, de six et à sept cents francs par an, près de deux francs par jour. L'Angleterre, qui n'a pas de budget extraordinaire, paie un budget de deux milliards 425 millions.

Les charges communales et départementales sont, chez nous, de 456 millions. Les octrois seuls pèsent pour 261 millions sur les producteurs et sur les consommateurs, c'est-à-dire que, dans les villes ayant des octrois, les habitants sont obligés d'acquitter, chaque année, 261 millions.

L'impôt prend, en France, 30 fr. 70 pour cent du revenu de la propriété foncière rurale. La propriété urbaine paye 24 fr. 79 pour cent; quant à la propriété mobilière, qui est la moins chargée, elle supporte 4 pour cent; ce qui, avec l'impôt de consommation, fait 44 fr. 40 pour cent. Enfin, la propriété industrielle et commerciale paye 49.86 pour cent. Les salariés payent environ 8 pour cent de leurs revenus.

Voilà la situation qui est faite, en France, aux contribuables. Le peuple français est de tous les peuples du monde le plus lourdement imposé. Il paye tellement d'impôts qu'il succombe sous le faix. La France a devancé toutes les nations dans la voie des dépenses: c'est l'unique progrès réalisé par la République.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 janvier.

Le marché ne présente pas grand changement sur hier; la tendance paraît néanmoins un peu plus faible.

77.35 et 77.25 le 3 0/0; — 78.07 et 78.05 l'amortissable; — 107.45, 107.35, 107.30 le 4 1/2 0/0 1883; dernier cours, 107.35.

Le Crédit Foncier est très-ferme; de nombreuses demandes le soutiennent aux environs de 1,280; le chiffre des nouveaux prêts est de 4,182,000 fr., dont 3,979,000 fr. en prêts fonciers et 173,000 fr. en prêts communaux.

Les Obligations Communales 1879 sont très-demandées à 445; les Communales 1880 à 436. Le prochain tirage des Obligations Communales 1879 et 1880 a lieu le 5 février, et à ce propos la Banque des Communes de France offre dans le dernier numéro de son journal, le *Financier des Communes*, une combinaison assez alléchante pour les petits capitalistes: moyennant 6 fr. par obligation, elle donne des options sur les valeurs à lots, au moment des tirages, c'est-à-dire que, pour un versement de 6 fr. on peut, cinq jours avant le tirage des Communales 1879, par exemple, concourir aux chances de remboursement à prime, et si le sort vous favorise, gagner une somme qui, suivant l'importance des lots, peut varier de 1,000 à 100,000 francs. Le client reçoit, en échange de son versement, un récépissé relatant le contrat d'option et indiquant le numéro du titre, de sorte qu'il peut vérifier lui-même si son numéro est sorti.

Le Suez est un peu plus faible: après avoir débuté à 2,025, il fléchit à 2,010 et 2,005 et clôture à 2,007.50.

Le *Financier des Communes*, paru ce matin, prie les personnes qui désireraient recevoir le *Graphique des valeurs du Suez* de faire parvenir le plus tôt possible leurs demandes au directeur de la Ban-

crut voir qu'aussitôt, la pâleur s'accroissait sur son visage dont l'expression devint profondément accablée.

Il ne chercha pas à s'approcher des deux hommes qui causaient toujours, mais il continua à jeter, de temps en temps, un coup d'œil vers eux.

Quel était cet inconnu? Lucienne le demanda à la personne près de qui elle était assise.

— Je n'en sais rien, dit celle-ci, je ne l'ai jamais vu.

Lorsqu'elle put changer de voisinage, la jeune femme renouvela sa question. La même réponse lui fut faite.

Elle se proposait d'interroger la maîtresse de la maison; celle-ci, du moins, ne pouvait ignorer le nom de ses invités. Mais M^{me} Gérard causait. Elle était fort entourée. Il n'était pas facile de la rejoindre et de la questionner, sans avoir l'air d'attacher une certaine importance à cette démarche.

Tout à coup, Lucienne vit l'inconnu faire un signe à Raoul, signe si léger que, seul, un regard attentif pouvait l'apercevoir.

Raoul se leva et se dirigea lentement vers l'étranger.

Instinctivement, Lucienne se leva aussi. Elle manœuvra de manière à couper le passage à son mari.

— Où allez-vous donc? dit-elle.

Raoul leva sur elle un regard morne.

que des Communes de France, 15, Chaussée-d'Antin, Paris.

En effet, le tirage commençant à s'épuiser, les personnes qui tarderaient à adresser leur demande s'exposeraient à ne pouvoir être satisfaites. Nous enregistrons avec plaisir le succès obtenu par l'intéressante publication de ce journal.

L'Unité d'Egypte est fermée à 342.50. La Rente Extérieure Espagnole est fermée aux environs de 58 1/2 et termine à 58 9/16.

Peu de changements sur les Chemins: 1,265 le Lyon; — 1,138 le Midi; — 1,755 le Nord; — 1,287.50 l'Orléans, etc.

Chronique militaire.

L'ECOLE DES SOUS-OFFICIERS DE SAINT-MAIXENT.

Se rend-on bien compte de la transformation apportée par la création de l'Ecole des élèves-officiers de Saint-Maixent dans le recrutement des officiers d'infanterie venant du rang? Voici quelques explications à ce sujet:

Autrefois, lorsque les colonels jugeaient qu'un de leurs sous-officiers pouvait devenir sous-lieutenant, ils le proposaient pour ce grade à l'inspecteur général qui maintenait ou annulait la proposition. Si celle-ci était maintenue, elle allait jusqu'au ministre de la guerre, où, réunie aux propositions semblables faites par les autres inspecteurs de l'armée, elle prenait rang sur une liste générale soumise pour la forme à la commission des commandants de corps et qui constituait le tableau d'avancement pour le grade de sous-lieutenant.

Les colonels mettaient sans doute dans leurs choix tout le soin possible; de leur côté, les inspecteurs généraux faisaient subir aux candidats une sorte d'examen. Mais rien de tout cela n'était réglementé, et les appréciations des chefs variaient tellement d'un corps à l'autre que la même promotion de sous-lieutenant contenait des hommes dont les connaissances techniques et la valeur intellectuelle présentaient les inégalités les plus choquantes. Dans tel régiment on ne présentait que les vieux serviteurs, vaillants soldats, mais incapables de rédiger même une note de service, à plus forte raison incapables à lire une carte et à conduire une troupe en terrain accidenté. Dans tel autre, au contraire, les vieux serviteurs étaient mis de côté, et des jeunes gens très-forts au tableau noir, la craie à la main, avaient la préférence, alors qu'ils étaient ignorants des détails les plus indispensables du métier et incapables d'exercer un commandement.

La création de l'Ecole de Saint-Maixent, qui ne permet l'accès de l'épaulette qu'aux jeunes gens dont les aptitudes militaires aussi bien que les connaissances générales ont été l'objet d'un examen passé devant une commission, a fait disparaître ces injustes inégalités d'appréciations.

Un journal dit qu'il n'a jamais été question, au ministère de la guerre, de déplacer l'honorable commandant du 12^e corps, le général de Galliffet, encore moins de lui retirer la présidence du comité consultatif de cavalerie.

— Nous allons fumer.

Ce ne fut pas lui qui fit cette réponse. Lucienne se retourna brusquement. Elle n'avait pas vu que M. de Charolles était debout derrière elle.

Leurs regards se croisèrent et M. de Charolles crista légèrement les lèvres. Que lisait-il dans les yeux noirs de la jeune femme? Était-ce une angouisse ou bien un défi?

— Ne fumez pas trop, Raoul, dit-elle. Vous savez que cela ne vous est pas bon.

— Bah! répondit-il.

Et il suivit le baron au travers des salons successifs dont l'enfilade aboutissait au petit salon réservé que huit ou dix des convives emplissaient déjà d'une fumée épaisse et odorante.

L'étranger les y avait précédés. Du moins Lucienne le pensa, puisqu'il avait disparu.

Les invités arrivaient toujours. Dans les salons, brillamment éclairés, la chaleur devenait intense, malgré la brise du dehors.

Ce secours, précieux pourtant, cessa vers dix heures. La partie musicale de la soirée allait commencer. On ferma les fenêtres.

Lucienne chercha Raoul des yeux. Elle ne le vit pas. Ceux qui, après dîner, s'étaient retirés pour fumer, étaient pourtant de retour. Les mélodies qui se succédèrent ne purent arracher la jeune femme à l'inquiétude qui l'oppressait.

Après deux ou trois morceaux, on éproua le

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LISTES ELECTORALES.

Depuis le 15 janvier, les listes électorales, dans chaque commune, sont déposées au secrétariat de la mairie et tenues à la disposition des électeurs.

Les électeurs désireux de savoir s'ils sont inscrits ont du 16 janvier au 4 février huit jours pour prendre connaissance des listes, s'assurer si leur nom s'y trouve et signaler les noms à inscrire ou à effacer.

Que tous aillent remplir ce devoir. La sincérité des listes est une des conditions de l'honnêteté des élections.

Le prophète de Gaillac nous annonce que le mois de février sera généralement beau et ne donnera que des chutes d'eau presque insignifiantes. Les travaux agricoles de la saison se feront dans d'excellentes conditions et à peu près sans interruption.

La période légèrement pluvio-neigeuse qui commencera vers le 30 janvier et se terminera vers le 20 février n'amènera presque partout que des chutes de pluie ou de neige mêlée de pluie à peu près insignifiante, et cela, en février, vers les 3 et 4 et du 8 au 10 et par places seulement.

Les chutes d'eau, après le 10 février, se produiront en bruines vers les 13 et 14, 18, 21, 22 et 25, et seront de si peu de durée dans les régions qu'elles arroseront qu'il n'y aura pas une journée dans le mois sans longues éclaircies.

Le temps sera superbe les 1^{er}, 2, 5, 6, 7, 11, 12, 15, 16, 17, 20, 23, 24, 26, 27, 28, et gâtés avec grains, ondées, averses, du 29 ou 4^{er} mars au 3.

LA PRODUCTION VINICOLE DE LA RÉGION.

Si nous examinons comparativement la situation des départements viticoles de notre région, nous trouvons que l'Indre-et-Loire n'a obtenu qu'un rendement de 40 hectolitres à l'hectare, avec 50,272 hectares de vignes, ce qui lui donne un déficit de 434,000 hectolitres par sa production moyenne.

La Vienne, avec un rendement de 23 hectolitres à l'hectare, perd 66,375 hectolitres sur son rendement moyen.

Les Deux-Sèvres supportaient un manquement de 71,564 hectolitres avec une production de 9 hectolitres par hectare.

La Loire-Inférieure, qui a récolté, en 1883, 40 hectolitres à l'hectare et un produit total de 4,347,329 hectolitres avec 33,478 hectares de vigne, gagne sur la production moyenne, qui est de 4,404,404 hectolitres, 207,228 hectolitres.

Quant au Maine-et-Loire, le produit de la vendange est également en déficit de 40,000 hectolitres sur sa moyenne de la même période décennale, puisqu'elle est de 552,482 hectolitres.

besoin de respirer un moment. On donna de nouveau un peu d'air, et pendant vingt minutes environ, la musique fut interrompue.

Lucienne, tout en agitant un éventail, exprima le désir de changer de place pendant quelques instants. Aussitôt, son voisin se leva et, le plus courtoisement du monde, se mit à sa disposition. Elle posa la main sur le bras qui lui était offert et se promena d'un salon dans l'autre, saluée par les uns, arrêtée un moment par les autres, bien loin de songer à l'admiration avec laquelle tous la regardaient. Elle, la pauvre femme, n'avait qu'une idée: interroger d'un coup d'œil rapide chaque appartement où elle entrait... Elle revint à son fauteuil et ce fut à peine si elle put remercier gracieusement celui qui l'avait accompagnée... Elle n'avait pas vu Raoul.

Les rafraîchissements circulaient. Pour leur livrer passage, plusieurs portes étaient restées ouvertes.

Lucienne connaissait parfaitement la demeure où elle se trouvait.

Elle et son mari visitaient souvent M. et M^{me} Gérard, et ceux-ci, en propriétaires très-épris de leur domaine, faisaient véritablement étudier à leurs connaissances la topographie du château. Lucienne sentait toute la hardiesse, toute l'audace même de ce qu'elle voulait tenter... Mais le péril était là, près d'elle, puisque près d'elle était le mystère. Le moment était précieux, l'occasion peut-être unique...

(A suivre.)

MARIE LACHÈSE.

Ainsi, sur les quatre départements vilicoles de notre région, la Loire-Inférieure seule n'est pas en perte sur sa récolte moyenne. Le Maine-et-Loire, toutes proportions gardées, vient ensuite. Cela tient à diverses causes. Par rapport aux départements de l'Indre-et-Loire, de la Vienne, des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure seule est encore indemne du phylloxéra. C'est là une première raison qui ne saurait entrer que pour une part très-restreinte jusqu'à ce jour dans le manquement du Maine-et-Loire qui a été surtout atteint par les maladies parasitaires de l'ordre végétal, tandis que l'Indre-et-Loire a 26 communes de phylloxérées, la Vienne 294 communes, les Deux-Sèvres ont perdu toute la partie sud de leur vignoble par l'invasion phylloxérique; il ne leur reste plus que la portion du nord qui confine au département de Maine-et-Loire et qui est séparée de nous par une large bande de terrain granitique sur laquelle on ne rencontre pas de vignes.

Avis aux vigneron.
Il vient de se fonder à Issoudun une association de vigneron ayant pour but de combattre le phylloxéra. Cette association, qui compte déjà de nombreux adhérents, se propose de distribuer gratuitement des boutures de cépages américains pour fonder des pépinières et aider la formation des syndicats pour le traitement au sulfure de carbone.

C'est la première association de ce genre qui se forme dans notre région; aussi ne pouvons-nous que féliciter les vigneron d'Issoudun d'avoir donné un exemple qui sera certainement suivi dans les contrées vignobles de l'Ouest.

Le dernier numéro du journal la *Musique populaire* publie un morceau pour piano, *Gigue favorite*, de M. Charles Neustedt, notre compatriote.

LE FESTIVAL DE L'ASSOCIATION ARTISTIQUE.

Voici quelques renseignements sur les artistes que l'Association angevine a invités à son festival de demain dimanche et qui ont accepté l'invitation:

M. Arthur COQUARD, avocat, docteur en droit, a sacrifié une carrière qui s'annonçait brillante pour se consacrer entièrement à la musique, la passion de son enfance.

Entré depuis peu d'années dans la carrière active, le jeune compositeur n'y compte pourtant que des succès. La liste de ses œuvres principales est publiée dans *Angers-Revue*.

Depuis deux ans environ, M. Coquard tient brillamment la plume de critique dans le journal le *Monde*.

Comme presque tous les compositeurs, M. Coquard a le désir d'arriver au théâtre. Après avoir terminé déjà deux opéras, et plutôt que d'attendre éternellement l'audition promise, le jeune compositeur s'est décidé à confier à l'Association artistique d'Angers le soin d'interpréter un de ses ouvrages. C'est ainsi que le public angevin pourra prochainement applaudir l'*Épée du Roi*, opéra en deux actes, paroles de M. A. Silvestre, musique de M. A. Coquard, œuvre absolument inédite et dont il aura la primeur.

M^{lle} Ach est une élève de M^{lle} Marie Sasse. Elle

so présente sous la double caution de l'éminente cantatrice et de M. Arthur Coquard.

M. LAFARGE (Emmanuel) est un véritable fort ténor. Élève de M. Bonnehée, ce jeune homme, qui est encore au Conservatoire, a déjà chanté avec succès aux Concerts Colonne. C'est un artiste appelé à un grand avenir.

M. FOURNETS possède une des plus belles voix de basse chantante qu'on puisse entendre. Après une année d'étude il a enlevé au dernier concours du Conservatoire le deuxième prix de chant et le deuxième prix d'opéra.

NANTES.

Donatien Hémon, dont il a été beaucoup parlé à l'occasion de la disparition de Constance Bachelier, a été arrêté, avant-hier, dans l'après-midi.

La justice doit se transporter aujourd'hui sur le théâtre du crime ou de l'accident présumé et faire drager l'Erdre afin de découvrir le cadavre de la fille Bachelier.

Le Centre annonce que l'administration de la Forge de Commentry (Indre) vient de se trouver dans la nécessité de renvoyer 120 ouvriers, occupés à la fabrication de la tôle.

Ce n'est malheureusement pas là un fait isolé: toutes les usines traversent depuis quelque temps une crise terrible et qui est arrivée à l'état aigu.

CONSEILS ET RECETTES.

On lit dans le *Sémaphore*, de Marseille:

« Puisque les fumeurs ne peuvent ou ne veulent pas renoncer au tabac, nous leur indiquerons un moyen de le rendre à peu près inoffensif. C'est surtout aux fumeurs de cigarettes que nous nous adressons.

» Placez une livre de tabac dit « caporal » dans un vase assez grand, et ayez soin de l'émietter. Versez sur ce tabac un demi-litre de thé fort. Remuez un instant, faites égoutter et laissez sécher le tabac sur un linge. Ainsi préparé, le plus médiocre tabac deviendra excellent, car il conservera son parfum, moins l'âcreté qui le rend nuisible.

» Nous engageons nos lecteurs à essayer du procédé, nous sommes certains que tous nous remercieront de le leur avoir enseigné.»

Pour sceller le fer dans la pierre, il faut, après avoir mis en contact les deux objets, verser dans les interstices du soufre fondu, puis jeter immédiatement sur le soufre, pour le refroidir très-vite, une poignée de sable fin. Ce lut est très-solide.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux: Boulevard Saint-Michel, 78.

Abonnements: Un an, Paris 12 fr.; Départements, 14 fr. — Un numéro: 25 centimes.

Sommaire du n° 119.

TEXTE. — Emma Nevada, par Alphonse Baralle. — L'expression musicale et le drame lyrique

français, par A. Boutarel. — Notre musique. — *Sigurd*. — Revue musicale, par Alphonse Baralle. — Quinzaine dramatique, par Jean de la Ferme. — Un drôle de concours. — Double concours de la *Musique populaire*, deuxième liste des manuscrits reçus. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — *Gigue favorite*, de M. Charles Neustedt. — *La Broderie*, mélodie de M. René Brancour.

ILLUSTRATION. — Portrait de M^{lle} Emma Nevada, du théâtre de l'Opéra-Comique.

Par une nouvelle combinaison, l'abonnement d'une année ne coûte absolument rien.

Un numéro spécimen est envoyé GRATIS à toute personne qui en fait la demande.

Association artistique d'Angers

Dimanche 27 janvier 1884, à 1 h. 1/2 très-précise, dans la salle du Cirque, quai National.

Grand CONCERT extraordinaire. — M. ARTHUR COQUARD, compositeur; M^{lle} B. Ach, élève de Marie Sasse; M. LAFARGE, ténor des concerts Colonne; M. FOURNETS, basse des concerts Colonne; les CHŒURS de femmes du Théâtre et Enfants des Ecoles communales (120 exécutants).

PROGRAMME.

Ouverture des *Joyeuses Commères de Windsor* (Nicolaï).

Jeanne d'Arc (extraits), de Arthur Coquard. — Jeanne d'Arc: M^{lle} B. Ach; le Récitant: M. Lafarge; Saint Michel: M. Fournets; chœur de bergères, chœurs de femmes du théâtre et enfants des écoles communales (1^{re} audition). — Conduit par l'auteur.

OSSIAN, de Arthur Coquard, poème symphonique avec harpe principale. — Le solo de harpe par M. Navone. — Conduit par l'auteur.

HÉRO, de Arthur Coquard, scène dramatique, chantée par M^{lle} B. Ach (1^{re} audition). — Conduit par l'auteur.

Rhapsodie de Liszt, orchestrée par Karl-Muller (Berghaus). — Demandé.

Duo de *Guillaume Tell* (Rossini), chanté par MM. Lafarge et Fournets.

Marche nuptiale (Mendelssohn.)

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

MARDI 29 janvier 1884,

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} DELPRATO

Forte chanteuse des *hétères* de Lyon, Marseille, Amers, etc.

LA FAVORITE

Opéra en 4 actes et 5 tableaux, paroles de Scribe, A. Royer et G. Vaëz, musique de DONIZETTI.

Distribution:

Fernand..... MM. Grandville.
Alphonse XI..... Selve.
Balthazar..... Poitevin.
Don Gaspar..... Plégat.
Léonor..... M^{lles} Delprato.
Inès..... Z. Bonnaud.

Moines, seigneurs, dames et demoiselles d'honneur, etc.

Bureaux, 8 h. »/»; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,

rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

BOURSE DE PARIS

DU 25 JANVIER 1884.

Rente 3 0/0	77 15
Rente 3 0/0 amortissable	77 80
Rente 4 1/2	107 50
Rente 4 1/2 (nouveau)	107 25

AVIS

Nous engageons les malades atteints de glandes, goitre, scrofule, rachitisme, à lire attentivement la lettre suivante que nous publions dans leur intérêt:

« Monsieur BERTRAND aîné, à Lyon.
» Soyez assez bon de m'envoyer un flacon du « Véritable Sirop de Bochet iodé et un pot de Pommade résolutive de Bertrand Aîné. Je vous dirai que depuis six mois que j'ai fait suivre votre traitement à ma fille, elle est complètement guérie, car elle avait des glandes au cou et même sur le corps depuis plus de dix ans. — J'attribue cette maladie à la suite de mal d'yeux qu'elle a eu étant petite; je vous dis cela si toutefois c'était utile à vous de le savoir. Recevez, Monsieur, toute ma reconnaissance.
» M^{me} A. SERVANI, 28, rue de la Fontaine, à Mennery (Seine-et-Oise). »

NOTA. — Exiger sur chaque produit la signature Bertrand Aîné, car il existe des imitations. — Notice gratis. — Les flacons de Sirop se vendent 2 fr. 50 et 5 fr.; la Pommade 2 fr. 50, franco en ajoutant 0,75 c. en sus. — S'adr. ph. Bertrand Aîné, Hantzer, succ., pl. Bellecour, Lyon. — Dépôt: ph. LAUMONDAIS, pl. de la Bilange, Saumur.

31 RÉCOMPENSES DONT 12 MÉDAILLES D'OR
44 ans de succès.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires

ET LE SEUL VÉRITABLE

Souverain contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête et dissipant le moindre malaise. — Excellent aussi pour la toilette et les dents.

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville

Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries et épiceries fines. — Se méfier des imitations, et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de H. de RICQLÈS, dont la signature doit se trouver sur l'étiquette de chaque flacon.

L'HIVER ARRIVE

avec son cortège d'infirmes. Le tout le monde a intérêt à bien se soigner. Nous recommandons en ce cas, au temps opportun, de faire usage du Sirop pectoral THIBON dont la réputation augmente tous les jours. — Prix: 2 fr. Saumur, ph. LAUMONDAIS, pl. de la Bilange.

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre: Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisis, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt: toutes Pharmacies.

Vente annuelle: Un million de bouteilles.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grande-Rue, numéro 8, et de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE PAR LICITATION
Et aux enchères publiques,
D'IMMEUBLES
Situés commune de Longué.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche dix-sept février 1884, à une heure de l'après-midi, en la Mairie de Vivy, par le ministère de M^e PINAULT, notaire commis à cet effet par le jugement ci-après énoncé.

En exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties ci-après nommées, par le Tribunal civil de Saumur, le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré, A la requête de: 1^o M. Pierre Le-

roy, cultivateur, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame son épouse, ci-après dénommée; 2^o M^{me} Marie Dinant, épouse dudit sieur Leroy, avec lequel elle demeure,

Demandeurs, ayant pour avoué constitué M^e Félix COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, Grande-Rue, n° 8;

En présence ou eux dûment appelés de: 1^o M. Joseph Dinant, cultivateur, demeurant aux Touffaux, commune de Chenehutte-les-Tuffeaux; 2^o M^{me} Marie Vaucelle, propriétaire-cultivatrice, veuve du sieur Joseph Dinant, ladite dame demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux; 3^o M. Narcisse Langlois, clerc de notaire, demeurant à Saumur, ledit sieur Langlois pris ici en sa qualité de mandataire ad litem de la dame Madeleine Dinant, veuve du sieur Julien, ladite dame non intervenue, internée à l'asile d'aliénés de Sainte-Gemmes-sur-Loire, ainsi qu'il appert d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, du vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré,

Défendeurs, ayant pour avoué constitué M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur,

Il sera, le dimanche dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-quatre, à une heure de l'après-midi, en la Mairie de Vivy et par le ministère de M^e

PINAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet, procédé à l'adjudication des immeubles ci-après désignés.

DÉSIGNATION

ET MISES A PRIX.

1^{er} Lot.

Une MAISON, située au Pont-de-la-Trône, commune de Longué, comprenant une chambre à four et cheminée, grenier au-dessus, cellier en bas-côté, deux toits à porcs, écurie et grange construits en terre, le tout couvert en ardoises, cour, terre labourable, dans le tenant porté au cadastre sous les n° 947 p, 948 p, 946 p, 945 p, 943 p, 942 p de la section J, pour une superficie d'environ cinquante-deux ares, joignant au nord M^{lle} Locheteau, au levant M^{me} Baillif, au midi et au couchant les biens dépendant de la succession de M^{me} Dinant-Charles, bornes séparatives entre; sur la mise à prix de quinze cents francs, ci..... 1.500

2^e Lot.

Un MORCEAU DE TERRE planté de rangées de ceps de vigne et d'arbres fruitiers, situé dans la pièce du Pont-de-la-Trône, formant la moitié vers couchant du n° 9, section H du cadastre, joignant au nord

A reporter... 1.500

Report... 1.500

M. Brossard, au couchant la route de Longué à Saint-Martin, au midi M^{me} Rexant et au levant l'autre moitié dudit n° dépendant de la succession de M^{me} Dinant-Charles, bornes séparatives entre; sur la mise à prix de deux cent cinquante francs, ci..... 250

Total des mises à prix: dix-sept cent cinquante francs, ci. 1.750

S'adresser, pour les renseignements:

1^o A M^e PINAULT, dépositaire du cahier des charges;

2^o A M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant la vente;

3^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué collicitant.

Fait et rédigé par moi, avoué sous-signé, à Saumur, le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE,
Docteur en droit.

Enregistré à Saumur le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre, folio 63, verso, case 5. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
Signé: L. PALUSTRE.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, EN BLOC OU EN DÉTAIL,

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise, au Vau-Langlais, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Comprenant:

- 1^o MAISON DE MAÎTRE, avec jardins, bâtiments de ferme, terres, vignes et prairies, le tout, en un seul tenant, d'une superficie de..... 5 06 28
- 2^o La pièce de terre du Marronnier..... 1 60 94
- 3^o Le clos de vigne de Lalma..... » 27 06
- 4^o Les Quatre - Ouches (terre et vigne)..... » 50 82
- 5^o Une vigne, derrière le clos..... » 14 34
- 6^o Autre vigne, avec jardin à côté..... » 19 16
- 7^o Les landes..... 1 90 »

Total..... 9 68 60

S'adresser, pour traiter, au notaire, ou à M. Edouard BONNAIN, propriétaire au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), qui se trouvera en l'étude de M^e GAUTIER, notaire, le dimanche 10 février 1884, à midi.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

A VENDRE A L'AMIABLE Par suite de décès CHATEAU ET PARC DE MILLY

COMMUNE DE GENNES

Château avec chapelle, grands salons parquetés, salle à manger; vestibule, cuisine et offices; 8 chambres à coucher et cabinets de toilette au premier étage; cours et jardins; grande orangerie.

Près de l'habitation, ruines du vieux donjon de l'ancien château du Maréchal de Maille-Brézé; écuries pour 100 chevaux, bâties par le Grand Condé, et formant maintenant les communs.

Parc de 78 hectares clos de murs, planté de chênes, avec étangs. — Terres et bois touchant le parc.

Le tout formant un ensemble de 90 hectares.

Milly est à 8 kilomètres de la gare des Rosiers (ligne d'Orléans) et à 16 kilomètres de Saumur.

Pour tous renseignements et permis de visiter, s'adresser à M^e BOURDAIS, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE A L'AMIABLE, ONZE HECTARES

de

TERRE ET BIENS.

Situés commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le moulin de Terrefort.

S'adresser à M. TAVEAU, expert-géomètre à Bagneux, ou à M^e LE BARON, notaire. (58)

A VENDRE

Au Comptant

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur.

Vin rouge nouveau à 70 francs la barrique;

Vin rouge vieux à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs;

Vin blanc vieux à 100 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (403)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M^e MÉHOUS.

A VENDRE A L'AMIABLE, LES IMMEUBLES

Ci-après,

Situés commune de Saumur,

Consistent en :

1^o UNE MAISON, située rue de la Chouetterie, 57;

2^o 12 ares 86 centiares de terre et vigne, situés aux Maligrolles, joignant au levant M. Denicau, au couchant un chemin, au midi M. Morancé et au nord MM. Pimot et Balleau.

S'adresser pour les renseignements et traiter, soit à M^{me} veuve DOUSSAIN-PLANCHENAULT, à Saumur, soit audit M^e PINAULT, notaire. (59)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, au lieu dit le Chardonnet,

Comprenant: plusieurs chambres au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, avec dépendances, jardin avec bassin, le tout contenant 13 ares 75 centiares.

Appartenant à M^{me} veuve Boullis-sière.

S'adresser, pour traiter, audit M^e PINAULT, notaire. (49)

VIN BLANC

A VENDRE, récolte de 1882, propriété de la Fuie.

S'adresser, pour traiter, à M. LARCHEVÈQUE, régisseur, 2, rue de l'Ermitage, à Saumur. (40)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, successeur de M^e MÉHOUS.

A VENDRE OU A AFFERMER

Cinquante ares de vigne, aux Landes, commune de Saumur;

Seize ares 50 centiares de vigne, même canton;

Huit ares 50 centiares de luzerne, même canton;

Huit ares de vigne rouge en bon rapport, aux Hautes-Landes;

Cinq ares de vigne, au moulin Tan.

Toutes facilités de paiement.

S'adresser à M. LEVRON, propriétaire, ou à M^e PINAULT, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
MAISON

Rue Saint-Jean, n^o 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon; Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

A VENDRE

BONNE JUMENT de sang, 8 ans, se montant et s'attelant bien.

S'adresser à M. DUFOUR, rue du Puits-Tribouillet, 5, à Saumur.

A VENDRE

UNE

VOITURE-PANIER

Presque neuve.

S'adresser à M^{me} ROUSSEAU, 7, rue des Basses-Perrières. (7)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Sise à Saumur, 39, rue de Bordeaux,

Avec écurie, remise et beau jardin.

S'adresser à M. A. ROUSTEAUX, rue de Bordeaux, 39. (45)

A VENDRE

Pour cause de changement de domicile de M. Gaultier-Brière :

Un bon piano droit et tabouret;

Très-belle étagère;

Machine à coudre, neuve;

Deux armoires, — deux candélabres vrai bronze, — pendule, tableaux, gravures.

S'adresser chez M. CRUCHET-PALQUE, au Pont-Fouchard. (12)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

Manufacture de Pianos et Orgues

12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

Saumur, imprimerie P. GODET.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre

SAUMUR

VENTE ANNUELLE DE BLANC

Toiles, Mouchoirs de Poche

La VILLE DE PARIS, afin de justifier une fois de plus sa réputation de vendre Bon Marché et de prouver qu'aucun sacrifice ne lui coûte lorsqu'il s'agit de l'intérêt de sa clientèle, mettra en vente à partir du

Samedi 2 Février

Une quantité considérable de TOILES en tous genres et toutes largeurs, pour Chemises — Draps — Linge de table et de cuisine, etc., etc.

MOUCHOIRS DE POCHE, BLANCS ET COULEURS

Une très-importante affaire de MÉRINOS NOIRS sera également mise en vente, avec garantie du nombre de croisures vérifiées au compte-fils. Jamais aucune maison n'a vendu de Mérinos dans ces conditions, ni donné aux acheteurs de pareilles garanties de qualité et de Bon Marché.